

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

*Suite du Lit
de Justice.*

L'HISTOIRE de France, dans les événements mémorables qu'elle montre de tous les tems, s'amplifie bien en ce siècle par les traits de résistance assez fréquens des Cours de Justice aux loix du Souvêrain. Nous avons rapporté le mois passé le trouble dans lequel le Parlement de *Paris* s'est mis & ce qui l'agite à l'occasion de l'Edit du Roi portant Règlement, donné à *Versailles* au mois de Décembre dernier, (& non pas de Novembre) & enregistré au Lit de Justice le 7. du même mois. Cet Edit remarquable est conçu en ces termes.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous présens & à venir, salut. L'esprit de système, aussi incertain dans ses principes qu'il est hardi dans ses entreprises, en même tems qu'il a porté de funestes atteintes à la Religion & aux mœurs, n'a pas respecté les délibérations de plusieurs de nos Cours : Nous les avons vû enfanter successivement de nouvelles idées, & hazarder des principes que dans tout autre tems & dans tout autre Corps, elles auroient proscrits comme capables de troubler l'ordre public. Nous les avons vû se livrer plusieurs fois à des interruptions & cessations de service, à l'aide desquelles, & en faisant éprouver à nos Sujets, par le retard de la Justice qu'elles leur doivent à notre décharge, des maux que notre affection pour nos Peuples Nous rendoit très-sensibles, elles ont pensé pouvoir Nous contraindre de céder à leur résistance. D'autre fois elles ont donné des démissions combinées, & par

UNE